



SAM	25 FEVRIER	APE – CARNAVAL SALLE PO VAULRY
DIMANCHE	14 MAI	APE – MARCHÉ AUX FLEURS
SAM/DIM/LUN	28-29-30 MAI	COMITE DES FETES - FETE PENTECOLTE
SAM	24 JUIN	COMITE DES FETES – FEU DE ST JEAN

Services intercommunaux



Médiathèque l'@postrophe - Nantiat	
Lundi	FERMÉ
Mardi	15 h - 18 h
Mercredi	10 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30
Jeudi	15 h - 18 h
Vendredi	15 h - 19 h
Samedi	10 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30

Collecte des encombrants 2023 (S'inscrire à la mairie avant la collecte)

Lundi 16 mars



Collecte des ordures ménagères

Le Nord, le Bourg et les Forêts : le lundi
Le Sud, les Graules et les Pointiers : le mercredi
UTILISER LES BACS PUCÉS DISTRIBUÉS PAR ELAN

SORTIR LES BACS LA VEILLE QUAND ILS SONT PLEINS

Horaires d'ouverture de la déchetterie communautaire de Nieul - 06 26 85 15 60

Lundi	9 h - 11 h 45 / 14 h - 17 h 15
Mardi	9 h - 11 h 45 / 14 h - 17 h 15
Mercredi	9 h - 11 h 45 / 14 h - 17 h 15
Jeudi	FERMÉ
Vendredi	9 h - 11 h 45 / 14 h - 17 h 15
Samedi	9 h - 11 h 45 / 14 h - 17 h 15

Directeur de la publication : Jean-Jacques DUPRAT,
Rédaction et photos : Françoise DEVOS, Agnès DARRIGOL, Nelly BOULESTEIX,
Jean-Pierre BOURDET, le secrétariat de mairie, les associations et les enseignantes.

Le mot du maire

Chères habitantes, chers habitants,

Le contexte général est chargé avec la guerre en Ukraine. Nous subissons encore les conséquences économiques de ce conflit sur le sol européen. Nous avons réagi rapidement en appliquant de nouvelles mesures permettant de réduire notre consommation énergétique. Dans ce cadre, nous mesurons l'impact des décisions qui ont précédé, comme la construction et la mise en service d'une chaufferie biomasse utilisant le bois, ou encore l'extinction, durant une partie de la nuit, de l'éclairage public depuis 2015.

Malgré les raisons qui peuvent créer une morosité générale, notre commune poursuit sa route et continue à vouloir être un lieu de vie épanouissant pour chacun. Nous avons eu la joie de voir se concrétiser certains de nos projets et de retrouver le sourire ; c'est ainsi que nous avons eu le plaisir, début septembre de participer à l'inauguration de 4 pavillons destinés à la location, réalisés par l'ODHAC, dans le nouveau quartier du champ de la Mariée et d'officialiser la naissance de cette zone qui fait partie intégrante du bourg en contribuant à son développement.

Outre les mesures de sobriété énergétique qui ont été prises, plusieurs mesures écologiques se sont imposées à nous. Nous avons modifié nos pratiques habituelles vers des consommations plus responsables. La commune est aussi ce lieu de partage et de convivialité que nous connaissons.

Nous allons poursuivre nos investissements malgré le contexte qui nous oblige à toujours plus de restrictions financières. L'objectif est de boucler les budgets sans alourdir les finances de la commune. Aussi, plusieurs projets sont-ils en cours d'études. La commune doit également faire face à certaines obligations qui entraînent des dépenses importantes.

Notre mission d'élus est accompagnée de nombreuses personnes que je remercie pour leur implication dans la bonne marche de la commune.

Mesdames, Messieurs, chères habitantes, chers habitants, je vous adresse à tous, mes vœux de santé et de réussite pour cette nouvelle année 2023. J'espère que chacun d'entre vous, dans notre commune, trouvera le lieu de son épanouissement. Comme l'a dit l'abbé Pierre : « Un sourire coûte moins cher que l'électricité, mais donne autant de lumière ». Alors, compensons nos économies d'électricité par nos sourires et il continuera à faire bon vivre dans notre commune ! Merci à vous pour vos sourires, je vous offre le mien avec plaisir pour cette nouvelle année !

Le Maire, Jean-Jacques DUPRAT

Ouverture du secrétariat de Mairie

Lundi, mardi, jeudi : 9 h à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30

Mercredi, vendredi, samedi : 9 h à 12 h

Téléphone : 05 55 53 45 05 ou 0975 425 625

Télécopie : 05 55 53 35 95

e-mail : mairie.chamboret@wanadoo.fr

site : www.chamboret.fr

Facebook : [l'officiel de Chamborêt](https://www.facebook.com/le.official.de.Chamboret)

À retrouver également sur l'application PANNEAUPOCKET

Permanences : Maire et adjoints : sur rendez-vous

Agence postale : Du lundi au vendredi 9 h à 12 h

Téléphone : 05 55 53 45 15

VIE DE LA COMMUNE

État civil

Naissances

2 AOÛT: Loan, Ayden MALO
13 SEPTEMBRE: Gabin, Eric, Michel MOINET
19 OCTOBRE: Yasmine ZAOUÏ



Mariages

6 AOÛT: Maryon, Alexandra LANCELOT et Nathan PENAUD
20 AOÛT: Natacha, Marielle, Carole DUMAS et Maxime, Bernard, Maurice COGE
22 OCTOBRE: Agnés, Suzanne DARRIGOL et Serge NICOLLE
10 DÉCEMBRE: Valentine, Marie VIEIRA et Jonathan, Roger FAURE

Décès

16 AOÛT: Jean-Baptiste GAUCHON
17 AOÛT: Michel LEBRAUD
6 SEPTEMBRE: Albert, Marcel COUDERT
11 NOVEMBRE: Marie, Lise-May PAVADÉ épouse JEAMMET



Vie pratique - Les numéros utiles

DÉSIGNATION	TÉLÉPHONE	HORAIRES
Assistante sociale, Mme RULLIER	05 55 53 42 45	Permanences à Nantiat: mardi 14 h - 16 h 30; jeudi 9 h - 11 h
Association soins à domicile de Nantiat	05 55 53 37 03	
Cabinet infirmier BARTHES à Nantiat	05 55 53 54 56	
Conciliateur de Justice - M. MASPATAUD	05 55 53 42 43	Permanences Mairie Nantiat: 2 ^e lundi: 9 h - 12 h
Ecole de Chamborêt	05 55 53 44 99	
Ecole de Vaulry	05 55 53 34 66	
Gendarmerie - Brigade de Nantiat	05 55 53 30 42	Lundi 9 h - 12 h et vendredi 14 h - 18 h
Maison médicale de Nantiat	05 55 53 58 58	
Pharmacie de Nantiat	05 55 53 42 16	
PIMMS	06 35 25 85 59	Jeudi semaine paire - place de la mairie 9 h 30-11 h 30
Référente autonomie, Mme JAUGEARD	05 55 53 38 98	Permanences à Nantiat: vendredi: 9 h - 10 h
Solidaribus	06 03 87 04 99	
SPA Refuge Lucien BERDASE à Couzeix	05 55 48 06 75	Ouvert du lundi au samedi de 14 h - 18 h, sauf jours fériés
Trésorerie de Bessines sur Gartempe (service de gestion comptable)	05 55 76 00 78	

Tarifs communaux 2023

Cantine scolaire	Repas enfant	2,70 €
	Repas adulte	5,20 €
Transport scolaire	Pour renseignement voir sur: transports.nouvelle-aquitaine.fr/fr/transports-scolaires/tarifs-transports-scolaires	
Garderie Périscolaire	Forfait bimensuel matin 1 enfant	27,50 €
	Forfait bimensuel soir 1 enfant	39,50 €
	Forfait bimensuel matin soir 1 enfant	61,00 €
	Forfait bimensuel matin 2 enfants	41,00 €
	Forfait bimensuel soir 2 enfants	59,00 €
	Forfait bimensuel matin soir 2 enfants	91,00 €
	Si 3 enf. Inscrits pour 1 forfait (montant du forfait 2 enfants + 50 % du forfait 1 enfant)	
Occasionnel - matin 2,70 €	Soir 3,50 €	
SALLE POLYVALENTE - MATÉRIEL		
Particulier commune	Salle: 150,00 € Cuisine: 95 €	Total: 245 €
Hors commune	Salle: 230,00 € Cuisine: 135 €	Total: 365 €
Associations commune	Salle: 74,00 € Cuisine: 36 €	Total: 110 €
Chauffage (01/11 au 31/03, sinon sur dde)		Particulier: 40,00 € Association: 25,00 €
Caution 300,00 €	Verre ou couvert manquant/cassé: 2,00 €	
Vaisselle (assiette...) 3,00 €	Batterie de cuisine (plat, faitout): Coût réel de remplacement	
Location du chapiteau communal (8 X 5)		100,00 €
<i>Strictement réservé aux habitants de la commune pour être utilisé sur le territoire la commune</i>		
TARIFS FUNÉRAIRES		
Concessions pleine terre	Perpétuelle: 100 € le m ²	50 ans: 50 € le m ²
Concessions cavurnes	Perpétuelle (1x1m): 150,00 €	50 ans: 100 € (1x1m)
Caveau communal	Les 6 mois	10,00 €

VIE DE LA COMMUNE

🌿 Médailles d'honneur départementales et communales

Le 12 octobre dernier, Pascale RODRIGUO, Sous-Préfète de Bellac a remis la médaille d'or au maire Jean-Jacques DUPRAT, pour ses 35 ans au service de ses concitoyens. Elle a salué ses décennies d'engagement. Martine RIBIERE, adjointe au maire, a reçu la médaille d'argent pour ses 20 ans d'engagement au service de la collectivité, tout comme Sylvie LAMAUD. et Christelle GUENANT. Plus que des remerciements, ces médailles sont une forme de reconnaissance.



🌿 Visite de Madame la sous-Préfète

Le 19 décembre dernier, Madame RODRIGO, sous-préfète de Bellac, s'est rendue sur la commune de Chamborêt à la rencontre des élus. Après une présentation de la commune, son histoire, sa démographie, son économie, les échanges ont porté sur divers sujets: les réalisations effectuées, les travaux de mise en œuvre du créneau de dépassement sur la RN147, l'école. Le Maire, Jean-Jacques DUPRAT, a souligné le caractère précurseur de la commune sur de nombreux aspects:

- existence d'une parité au sein de son conseil municipal avant la loi
- conciliation d'un développement raisonné et respectueux de l'environnement et des ressources.

En 2014, la création et la mise en service d'une chaufferie bois alimentant une partie des bâtiments communaux ont positionné la commune en tant qu'acteur d'une gestion

raisonnée et contenue des dépenses énergétiques.

La mise en valeur d'une ZNIEFF sur le territoire de la commune et la construction du lotissement du champ de la Mariée sur la base d'une imperméabilisation minimale des sols et la mise à disposition de parkings naturels répondent à un souci de préservation de l'environnement.

Ces exemples ont montré à Mme la sous-préfète, la conduite d'une politique de développement de la commune, pragmatique, intégrant les enjeux environnementaux, conformément aux



prescriptions de l'État: « penser global, agir local ». La rencontre s'est poursuivie par une visite de la chaufferie bois, du champ de la Mariée et de l'usine Freudenberg. Mme RODRIGO a rappelé le soutien possible de l'État dans le développement d'un territoire: subventions, rencontres entre les acteurs de l'emploi.

🌿 Inauguration de 4 pavillons au Champ de la Mariée

Jeudi 8 septembre 2022, Gilles BEGOUT, Président de l'Odhac87, Jean-Jacques DUPRAT, maire de Chamborêt, son équipe municipale et les entreprises ayant participé au chantier ont inauguré une nouvelle résidence de 4 pavillons située « rue du

champ de la mariée ». Étaient également présents, Stéphane VEYRIRAS, conseiller départemental et Alain AUZEMERY, président de la communauté de communes ELAN. Cette opération se compose de 2 pavillons locatifs T3 de 82,20 m² et de 2 pavillons locatifs T4 de 92,43 m² qui accueillent 4 familles depuis le 15 septembre. Ces logements sont conçus de manière à limiter les charges tout en offrant un habitat fonctionnel et de qualité architecturale. La visite des pavillons présentes s'est suivie du traditionnel coupé

de ruban. L'ensemble des entreprises sélectionnées pour la réalisation de cette opération sont de la région Nouvelle Aquitaine et 105 heures d'insertion du lot gros œuvre, inclus dans le marché, ont permis à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle. L'opération, de l'architecte DUQUERROIX, a été financée par des prêts contractés par l'Odhac87 et des subventions de l'État d'un montant de 4600 € et de la commune à hauteur de 58000 €, représentant le prix du terrain. Le Conseil départemental a subventionné l'opération à hauteur de 4000 €. Le recours aux fonds propres de l'office, près de 159000 € a permis d'atteindre l'équilibre financier de l'opération qui affiche un coût global de près de 709000 €.



VIE DE LA COMMUNE

Partenariat avec Enedis:

Amélie DOUGY, Directrice Territoriale en Haute-Vienne a délégué la Chargé de Relations avec les Collectivités Locales du secteur, Agnès NICOLLE pour signer la convention de partenariat avec la commune de Chamborêt. Jean-Jacques DUPRAT s'est excusé également de ne pouvoir assister à cet évènement, il a délégué Martine RIBIERE, 1^{re} adjointe en charge des affaires scolaires pour cette signature.

Suite au projet d'aménagement et d'embellissement du bourg de CHAMBORÊT, Enedis a proposé, dans le cadre de sa politique RSE (responsabilité sociétale de l'Entreprise), son soutien pour une mise en valeur du poste de distribution publique d'électricité situé au cœur du village.

Dans le même temps, la Directrice de l'école maternelle de CHAMBORÊT, avait dans son cartable, un projet pédagogique d'embellissement des murs de l'école, associant une artiste peintre locale, Sêma LAO.

Enedis, service public à impact positif sur les Territoires est très fière d'apporter sa contribution à ce projet qui associe l'art et l'apprentissage aux enfants de l'école dans cette œuvre globale



en intégrant cet ouvrage de distribution d'électricité dans l'environnement.

Rendez-vous est pris en juin pour l'inauguration de cette fresque sur laquelle l'artiste va travailler avec les enfants pendant 5 mois à raison de 2 jours par semaine.

Créneau de dépassement RN 147

Les travaux de réalisation de deux créneaux de dépassement sur la RN 147 entre Limoges et Bellac ont démarré le jeudi 27 octobre 2022. Ce projet a été déclaré d'utilité publique en août 2021 et a bénéficié d'une autorisation environnementale délivrée par la préfète de la Haute-Vienne le 20 octobre 2022.

La première phase de travaux consistera en la réalisation d'un passage à faune souterrain sur la commune de Chamborêt, identifié parmi les nombreuses mesures de préservation de l'environnement intégrées à la conception du projet. Ce passage remplacera l'accès sur la voie communale n° 13 direction Fianas qui va être supprimée. La création du créneau de dépassement sur la RN 147 modifie la desserte Sud de la commune. Une nouvelle route va être réalisée sur le tracé du chemin communal existant, vers le passage à niveau de d'Augère. Cette voie de desserte sud de 300 mètres, d'une largeur de 5,20 mètres permettra la circulation des véhicules, et du matériel agricole, dans les meilleures conditions de sécurité.



Suivront ensuite les diagnostics archéologiques sur le secteur du créneau de Chamborêt puis, en l'absence d'indice archéologique majeur, les travaux de déboisement et terrassement, pour une

mise en service de ce créneau début 2024. Ce créneau est destiné à s'intégrer dans un tracé global à 2x2 voies dans un avenir plus ou moins proche.

Travaux d'adduction d'eau

Des travaux de reprise de canalisation d'adduction d'eau potable ont été prévus allée des Peupliers, ils ont commencé le lundi 2 janvier. Il était devenu nécessaire de reprendre les branchements de ce secteur et

de rallonger la canalisation d'alimentation. Ils n'ont duré qu'une semaine et se sont déroulés dans les meilleures conditions. Les essais de mise en eau et de contrôle de la qualité de l'eau ont confirmé la bonne

gestion de ce chantier. Les riverains avaient été prévenus et le chantier régulièrement suivi par la commune, reste aux services de l'eau de la ville de Limoges à installer les nouveaux compteurs.

VIE DE LA COMMUNE

Colis des seniors

Le samedi 10 décembre, une trentaine de seniors a répondu présente à l'invitation de la Mairie. C'est toujours un moment agréable pour eux de se retrouver autour d'un moment de convivialité et de partage. Chacun a pu bavarder avec un voisin de table ou de village, autour de sujets variés: jardinage, santé, préparation des fêtes de fin d'année.

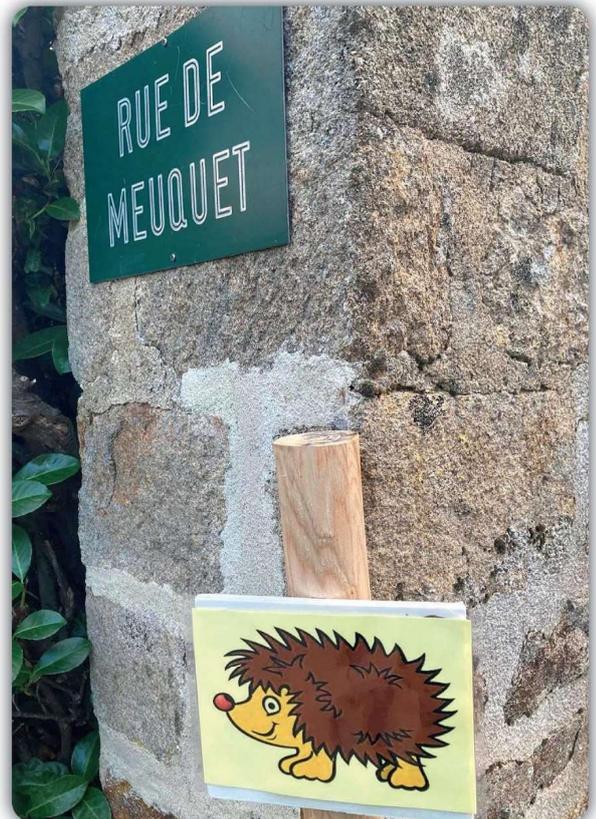
Au cours de l'après-midi, quelques personnes se sont emparées du micro pour animer ce moment: lecture d'un poème de Jean Gabin, quelques notes d'harmonica, interprétation à capella de chansons françaises.

En fin d'après-midi, chacun est reparti avec un colis offert par la municipalité. Cette année, ce dernier offrait une petite nouveauté. Il répond à une volonté de réduction des déchets par un conditionnement des gourmandises dans un sac isotherme, donc réutilisable.



Le sentier des « Choupiissons » est balisé

Vous souhaitez faire une petite balade dans Chamborêt? Le départ du sentier des « Choupiissons » est donné devant la Mairie. Suivez le museau du bébé hérisson qui vous guidera tout au long de cette promenade accessible à tous.



VIE DE LA COMMUNE

Nouvelles installations d'entreprises sur la commune

Nouvellement installées en tant que conseillères en immobilier, deux habitantes de notre commune (Christiane BORDEAU et Magali BALLAGE) viennent de créer une auto-entreprise. Rattachées au groupe Keller Williams Immobilier qui existe depuis plus de 40 ans à travers le monde,

cela leur permet d'allier la présence sur le secteur, la disponibilité et la réactivité avec la force d'un réseau structurel qui compte, aujourd'hui, une cinquantaine de conseillers sur la Haute-Vienne.

Soucieuses du travail bien fait et d'un accompagnement personnalisé pour

chaque client, elles ont décidé d'unir leurs compétences pour conseiller et accompagner, aider à réaliser les projets.

Vous pouvez les contacter pour estimer votre bien, le vendre, le louer.

Felix : le nouveau pâtissier de la boulangerie

Félix SURAY est un jeune pâtissier auto-entrepreneur de 21 ans avec déjà une belle expérience professionnelle à son actif cumulée depuis l'âge de 14 ans. Arrivé depuis un mois, il prête ses compétences à Boulanjade. A Nantiat, il élabore sur place des pâtisseries fraîches et destinées aux boutiques de Nantiat et de Chamborêt. Depuis quelques semaines, Felix est attentif aux retours des clients et cherche à offrir une pâtisserie diversifiée, ravivant les papilles. D'ores et déjà, il est reconnaissant

des retours positifs que vous réalisez sur son craquant au chocolat (en photo). La carte des pâtisseries est en cours d'élaboration. Les préparations seront proposées en boutique selon un roulement. Il nous a confié l'arrivée prochaine du pavlova aux fruits rouges. Néanmoins, toutes les pâtisseries seront disponibles sur commande. En lien avec M. PINGAUD, il travaille également sur l'élaboration d'une offre traiteur. À partir de 2023, il proposera des plats cuisinés maison rythmés par les saisons. Pour Noël,

la boutique de Chamborêt a proposé plusieurs parfums de bûche. S'il devait en sélectionner deux, il conseillerait la poire/chocolat et le fruit de la passion.

Pour le mois de janvier, déjà quelques recettes et parfums de galette fourmillent dans son esprit mais rien n'est défini. Il nous engage à venir en boutique, à se laisser tenter et à suivre les actualités gourmandes de Boulanjade sur les réseaux sociaux. Enfin, il a choisi de proposer une recette aux lecteurs de l'Info : le tiramisu minute.

TIRAMISU MINUTE pour 4 personnes : quantités : biscuits cuiller selon la gourmandise pour la crème : 500 g de crème liquide à 35 % de matière grasse (secret du chef!)

100 g de mascarpone,

100 g de sucre en poudre

1 œuf

1 gousse de vanille dont on aura prélevé les graines

1 café sucré

Cacao en poudre

Faire tremper les biscuits cuiller dans le sirop de café. Monter au batteur, ou à la main pour les plus courageux, la crème liquide, le mascarpone et le sucre. Veiller au montage du mélange afin d'éviter que ce dernier ne « graine » et prenne une texture beurre. Lorsque le mélange est monté, ajouter l'œuf entier et les graines de la gousse de vanille. Dans un plat adapté, monter le tiramisu en alternant une couche de biscuit et une couche de crème. Saupoudrer de cacao en poudre et laisser reposer une nuit au frigo. Dégustez!



Rencontre de l'EARL Les écuries de Chamborêt

Au lieu-dit le Bâtiment, une nouvelle structure en bois accueille la passion d'Emmanuelle et Michel PELAEZ : l'équitation. Dans une surface de 900 m², elle est composée d'une part d'un box pouvant accueillir 15 chevaux et d'autre part, un manège dédié au travail de ces derniers. Michel baigne dans le milieu de l'équitation depuis de nombreuses années. Emmanuelle s'est formée au fil des années et a ouvert, en 2018, l'EARL Les Écuries de Chamborêt. Tout d'abord, pension équine, l'exploitation évolue vers l'élevage et la valorisation (préparation à la course d'obstacles). Lors d'un concours d'élevage « modèle et allure », deux chevaux de race anglo-arabe à 2 ans, ont été classés 4^e et 6^e nationaux. Un poulain est actuellement en préparation en vue d'une vente au titre des chevaux de sports. Le respect de l'animal

tient une place prépondérante dans leur mode de travail. Les chevaux travaillent tout d'abord en liberté. La montée par le cavalier puis les sauts d'obstacles se font progressivement. Chaque cheval dispose d'un box identifié afin de préserver sa sérénité. La pension est ouverte aux propriétaires de chevaux. Ces derniers

disposent d'un espace pour se changer avant de monter. Une « lunch zone » est en cours de finition. Cette structure construite en bois s'intègre parfaitement dans le paysage. Les eaux de pluies ruisselantes sur le toit du bâtiment sont collectées dans une mare située en contrebas et réutilisées pour les besoins de l'exploitation.



VIE DE LA COMMUNE

Passage en REOMi

REDEVANCE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES *incitative*



POURQUOI S'ENGAGER DANS LA REDEVANCE INCITATIVE ?

Face à l'augmentation du coût des ordures ménagères et à notre totale volonté de respecter l'environnement, nous apportons des changements importants dans la gestion des déchets.

Ainsi, à compter du 1er janvier 2023 chacun paiera en fonction de sa production de déchets. Ce système encourage chacun à agir sur sa production de déchets avec pour objectifs de :

- ✓ Moins produire d'ordures ménagères résiduelles (déchets qui ne se trient pas).
- ✓ Plus trier pour recycler et valoriser; le verre, le papier, le carton, les emballages plastiques, les métaux, les dépôts en déchèteries et le compostage...
- ✓ Mieux consommer en privilégiant des produits en vrac : moins d'emballages, moins de gaspillages...

La réussite de ce projet est commune. Elle dépend de chacun.

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

À TRIER



POTS ET BOCAUX EN VERRE



BOUTEILLES EN VERRE



À TRIER



BRIQUES ET EMBALLAGES EN CARTON



BOUTEILLES ET FLAÇONS EN PLASTIQUE

NOUVEAU



TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN MÉTAL



EMBALLAGES EN MÉTAL,



À JETER



VAISSELLE EN VERRE OU EN PORCELAINE



OBJETS EN PLASTIQUE

À TRIER



CAHIERS, BLOC-NOTES, IMPRESSIONS



JOURNAUX, CATALOGUES, PROSPECTUS



COURRIERS, ENVELOPPES, LIVRES



Les bons **gestes** !



Déposez-moi en déchèterie.



Les bons **gestes** !



Triez-moi au conteneur vert.



Les bons **gestes** !



Triez-moi au conteneur jaune.



VIE ASSOCIATIVE

Association Chamborêt Détente

L'Association Chamborêt Détente a repris ses activités dès le mois de septembre.

LA SOPHROLOGIE du mardi (20 h - 21 h30), une semaine sur deux est assurée par Régis, le cours de GYM DOUCE du lundi (14h15 - 15h15) et de GYM TONIQUE le

jeudi (19h45 - 20h45) sont animés par Anyse.

Ces trois cours sont accessibles quel que soit votre âge ou votre condition physique. Nos animateurs professionnels diplômés seront à votre écoute. Il est toujours

possible de venir voir, essayer ou s'inscrire pour un tarif raisonnable, avec deux séances de découverte gratuite.

A.C.D. vous souhaite de bonnes fêtes en famille et une bonne année 2023.

Comité des fêtes: pas de retraite pour le Comité

Et voilà, le parquet de la salle polyvalente a accueilli sa dernière tartiflette/karaoké! En effet, c'est bientôt l'heure de la retraite... pour le parquet, pas pour la soirée tartiflette! Les travaux de rénovation de la salle ayant été repoussés, le CDF a pu organiser un loto le 15 octobre et donc la soirée tartiflette/

karaoké le 5 novembre: carton plein pour le premier, peu de monde pour le second mais avec une ambiance du tonnerre! Il faut dire que la tartiflette est un régal... légumes du maraîcher local, fromage de qualité et notre ingrédient secret! Le vin blanc? Le temps de cuisson? Non, c'est la bonne humeur du

président et des bénévoles du Comité des fêtes! La nouvelle année s'annonce aussi joyeuse: on commencera avec la fête de la Pentecôte puis peut-être loto, tartiflette... Et serez-vous à Chamborêt pour la St Jean? On vous le dit, la retraite attendra pour le Comité des fêtes!



VIE ASSOCIATIVE

Associations des parents d'élèves

Le dimanche 27 novembre 2022, l'Association des Parents d'élèves Vaulry-Chamboret a organisé son traditionnel marché de Noël! Vente des objets des enfants, livraison des sapins de Noël étaient bien évidemment au programme.

Mais cette année, plusieurs nouveautés: vente de calendrier de l'avent, d'objets de décoration mais aussi vente de jouets donnés par les enfants des écoles!

Mais surtout l'association a investi la salle des fêtes pour un VIDE TA CHAMBRE.

Merci à tous les exposants et à tous les visiteurs pour votre présence en nombre. Et merci aux bénévoles sans qui tout cela ne pourrait être possible. Nous vous souhaitons une bonne année et comptons sur vous en 2023!



Au programme de 2023 :

- Commande de madeleines BIJOU
- 25 février soirée à thème – salle des fêtes de Vaulry
- 14 mai – marché aux plants
- Fête des écoles



Section Judo Chamborêt - Saint-Jouvent

Cette association propose la pratique du Judo et Taïso enseignés par 2 professeurs diplômés d'État, compétiteurs de haut niveau, les cours exercés ont lieu à Saint-Jouvent dès l'âge de 4 ans le vendredi de 18 h à 19 h, de 8 à 16 ans de 19 h à 20 h. Le mardi pour les 8 ans à 14 ans de 18 h à 19 h 30 et un cours de Taïso est effectué de 19 h 30 à 20 h 30 pour les adultes. La saison 2022-2023 a débuté le 6 septembre nous sommes à ce jour 70 licenciés.

Tarif annuel: 137,00 € (Soit 41,00 € pour la licence et 32,00 € cotisation par trimestre).

De nombreux judokas du Club ont participé aux différentes compétitions de la saison. Les Mini-poussins ont fait de très beaux podiums sur les différents tournois départementaux. Les 2 compétiteurs Minimes ont fait encore de bons podiums sur la Région, s'investissent en arbitrage et commissaire sportif auprès de la Ligue F.F.J.D.A de la Haute Vienne. Il y a eu également une bonne participation des Benjamins et Minimes aux stages de perfectionnement proposés par la Ligue. Tiffen AYMARD, licenciée au club, accédant au haut niveau en catégorie 1^{re} année cadette moins de 48 kg, a participé aux compétitions Régionales, Nationales, Européennes (Place de 4), termine sur les podiums en concrétisant son classement aux championnats de FRANCE terminant vice-championne.

Une remise en état et un agrandissement de la surface des tatamis doivent être

réalisés car la bâche de protection des tapis s'est fortement dégradée et est devenue dangereuse. En collaboration avec la mairie de Saint-Jouvent, le club va consulter plusieurs fournisseurs de tatamis et faire une demande de subventions auprès de divers organismes (Conseil Départemental, Conseil Régional etc. ...) pour faire réaliser ces travaux.

Le repas annuel est prévu le samedi 4 mars 2023 à la salle des fêtes de Saint-Jouvent.

Le président (recevant la médaille d'argent du bénévolat auprès de la Fédération Judo) remercie tout particulièrement les membres du bureau ainsi que les membres

actifs qui s'investissent autant que possible et ce malgré les risques encourus lors de la pandémie. C'est une section dynamique et familiale. Cependant, il est évident que le club accepte toute personne bénévole désireux s'investir et désireuse de donner un peu de son temps lors des manifestations.

Nouveaux membres actifs: Mmes DOUDET C, MATTANA H, MOINE E et MM. JARLIER P, DUFOUR P, AUDEBERT O, MOINE A.

Présentation du Bureau: Présidents d'honneurs: (Maires) Mme SOLIS - M. DUPRAT, Président de la section Judo/Jujitsu: M. Gérard DOUDET, Trésorière: Mme M. Laure LEJAMTEL, Secrétaire: Mme Sandrine JARLIER



VIE ASSOCIATIVE

Comité de jumelage : de l'espoir pour 2023

Après trois ans de covid, trois ans d'attente, les camps d'été pour nos ados ont enfin pu reprendre. Pour août 2022 c'est le comité italien de Riolo Terme qui avait la lourde charge de l'organisation. Vingt jeunes limousins, garçons et filles à parité, ont fait le déplacement, encadrés par deux nouveaux moniteurs pour retrouver leurs homologues allemands et italiens accompagnés de deux réfugiés ukrainiens. La canicule s'étant imposée en Italie, comme en France d'ailleurs, les activités aquatiques ont été privilégiées, à la grande satisfaction de tous. La journée passée dans le parc d'attractions voisin de Mirabilandia restera gravée dans toutes les mémoires. Comme toujours les larmes de la séparation finale ont laissé place à l'espoir de se retrouver à Nieul en 2023.

Les échanges adultes ont été encore très limités : seulement une rencontre en Alsace, limitée à quelques invités par le comité allemand, pour marquer notre vingtième anniversaire.

Aucun échange avec nos jumeaux italiens n'a été réalisé malgré la souplesse

dont nous avons fait preuve pour le choix de la date de leur venue.

Quelques événements à « caractère commercial » ont tout de même été réalisés : fête de la bière à Thouron, marché de Noël à Oberasbach, choucroute à

Couzeix, dans le cadre des festivités locales.

Espérons que 2023 soit l'année de la reprise, à bon rythme, de tous nos échanges...



VIE ASSOCIATIVE

École de Chamborêt : Le service civique

Cette année, l'Éducation Nationale a doté un service civique à l'école de Chamborêt. Le service civique doit être âgé de 18 à 25 ans et doit s'engager volontairement pour une durée de 8 mois environ.

C'est la candidature de Laure Depaygne qui a été retenue.

Cette jeune femme contribue aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes de l'école.

VIE SCOLAIRE

École de Chamborêt

La journée de la laïcité

Le 9 décembre 2022, à l'occasion de la journée nationale de la laïcité, les élèves de l'école ont réalisé une exposition sur le thème de la liberté après avoir travaillé sur le peintre René Magritte.



Noël à l'école de Chamborêt

Cette année, toute l'école devait aller au musée Adrien Dubouché à Limoges pour sa sortie de Noël. Malheureusement, une animatrice étant malade, le musée a dû annuler notre visite. Lundi 12 décembre, nous sommes alors allés au cinéma grand écran du centre-ville voir le film d'animation « le Noël des frères koalas ». Puis, nous sommes allés manger à la cafétéria « les plateaux d'Auguste ».

Le jeudi 15 décembre, après la visite du Père Noël dans les classes, Chantal et Chloé de la médiathèque intercommunale ELAN, située à Nantiat, sont venues à l'école lire des histoires de Noël aux enfants. La semaine s'est terminée par le goûter de Noël à la cantine offert par la mairie.



VIE ASSOCIATIVE

Vendredi 21 octobre 2022

Le traditionnel cross de l'école de Vaulry a eu lieu le vendredi 21 octobre. Sébastien Reine nous avait préparé un parcours technique et physique. Les CE1 ont couru 1 500 mètres, les CE2 1 600 mètres, les CM1 1 700 mètres et les CM2 1 800 mètres. Le trajet jusqu'à la Chapelle était un bel échauffement. Encore et toujours un beau moment de dépassement de soi où les élèves ont travaillé ce fameux « goût de l'effort ».

Mardi 29 novembre 2022

Tous les élèves de l'école de Vaulry sont allés à la salle de la mégisserie à St-Junien pour voir le spectacle OUT OF THE BLUE. Un spectacle innovant, déroutant et enivrant qui mêle avec brio apnée et cirque. Les deux artistes y dénoncent la pollution marine et la protection de l'environnement avec délicatesse et humour, tout ça dans un aquarium de 8 000 litres posé sur scène. Un sublime moment hors du temps.

